

Nom
 Prénom
 Fonction
 Cabinet/ Organisme.....
 Barreau.....
 Adresse.....
 Téléphone.....
 Télécopie.....
 E-mail

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (impératif)
 Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
 Numéro de TVA en cette qualité

- BE _____ (10 chiffres)
- FR _____ (11 chiffres)
- LU _____ (8 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
 Numéro de TVA en cette qualité

- FR _____ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Entretiens Européens

LE DROIT EUROPÉEN DE L'IMMIGRATION ET DE L'ASILE

Vendredi 26 octobre 2012

- Participation aux frais par personne : 200 euros TTC**
- Avocat-stagiaire : 150 euros TTC**
- Elève-avocat : 115 euros TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
 (pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à :
 Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

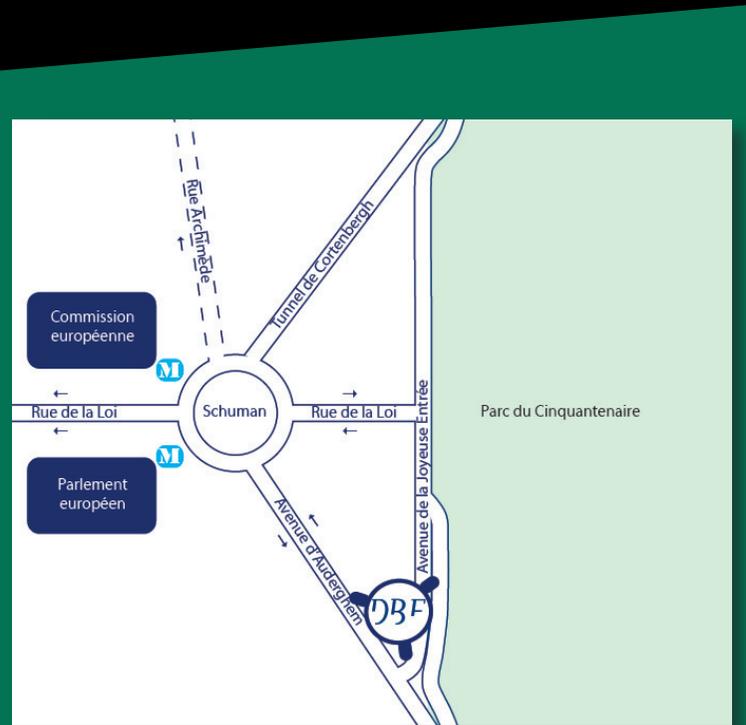
Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site : www.dbfbruxelles.eu.

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Manifestations à venir

vendredi 23 novembre 2012 :
 Les derniers développements du droit européen de la concurrence



Délégation des Barreaux de France
 Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
 Tél : 0032 2 230 83 31 - Fax : 0032 2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu



DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE

Le droit européen de l'immigration et de l'asile



VENDREDI 26 OCTOBRE 2012



Délégation des Barreaux de France

VENDREDI 26 OCTOBRE 2012

« ENTRETIENS EUROPÉENS » LE DROIT EUROPÉEN DE L'IMMIGRATION ET DE L'ASILE

DBF
Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

Avec la suppression des frontières intérieures, l'Union européenne a vu ses compétences en matière d'asile et d'immigration s'accroître de façon très importante.

Un aperçu de ces politiques de l'Union européenne permet de se rendre compte qu'elles couvrent très largement le droit des étrangers en Europe et impacte directement les praticiens du droit.

C'est dans ce contexte que des hauts fonctionnaires européens et des avocats spécialistes de la question viendront présenter un état des lieux de cette législation, ainsi que les évolutions attendues en la matière.

8
heures
de formation
validées !

9h15 – 9h30 : Propos introductifs

Jean Jacques FORRER, Président de la Délégation des Barreaux de France

9h30 – 10h00 : L'évolution du droit européen de l'immigration et de l'asile et sa pénétration des droits nationaux

Christophe POULY, Avocat au Barreau de Paris, Docteur en droit, Chargé de cours à l'EFB en droit des étrangers

10h00 – 10h45 : La jurisprudence récente de la CEDH en matière d'immigration et d'asile

Jutta SEIDEL, Associée juridique principale, Représentation du HCR auprès des Institutions européennes à Strasbourg

10h30 – 10h45 : Débats

10h45 – 11h00 : Pause

11h00 – 11h45 : La jurisprudence récente de la CJUE en matière d'immigration et d'asile

Philippe DE BRUYCKER, Directeur adjoint du Migration Policy (IUE/Florence) et Coordinateur du Réseau académique Odysseus

11h30 – 11h45 : Débats

11h45 - 15h00 : Le statut juridique du ressortissant de l'Etat tiers

11h45 – 12h15 : Le statut juridique du travailleur ressortissant d'un Etat tiers

Azedine LAMAMRA, Avocat aux Barreaux de Luxembourg et de Lyon

12h15 - 13h45 : Déjeuner sur place

13h45 – 14h15 : La famille du ressortissant de l'Etat tiers

Yves PASCOU, Analyste politique senior, Chef du programme « Migration européenne et diversité », European Policy Centre

14h15 – 14h45 : Le ressortissant de l'Etat tiers étudiant et chercheur

Loredana TASSONE, Avvocato au Barreau de Rome, inscrite au Barreau de Strasbourg

14h45 – 15h00 : Débats

15h00 – 15h15 : Pause

15h15 – 16h15 : La refonte du paquet asile

15h15 – 15h45 : Le processus de refonte du « Paquet Asile »

Agnès REBUFFEL-PINAULT, Conseillère affaires intérieures, Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne

15h45–16h15: Le processus de refonte du « Paquet Asile » - Le cas spécifique du règlement « Dublin II »

Angelica LAZAR, Policy Officer, Unité « asile », DG Affaires intérieures, Commission européenne

16h15 – 16h30 : Débats

16h30 : Propos conclusifs

Jean Jacques FORRER, Président de la Délégation des Barreaux de France